

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE JARZÉ VILLAGES DU 14 MAI 2018**

L'an deux mil dix-huit, le quatorze du mois de mai à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs MARCHAISON, HEUVELINE, CONGNARD, CHAPON, ROUTIER, GIRAULT, LUCIEN, BERARDI, GOBEREAU, MONTANE, SAINTY, BEAUDOIN J.P, EDIN, de LA PERRAUDIERE, COURCELLE, MAUXION, GOURDON, TOUPLAIN, QUELEN, LEGRAND, PRAIZELIN, LERAY, PORTIER, BENESTEAU, BOURGEGAIS, de ROCHEBOUËT, LAIR.

Absents excusés : Mr JOUSSAUME Cédric donne pouvoir à Mr CHAPON Dominique
Mme GODOT Jocelyne
Mr GUILLEUX Michel
Madame LANDAIS Arlette
Mr COYEAUD Alain donne pouvoir à Mr de ROCHEBOUËT Emmanuel
Mr TUFFIER Jérôme
Monsieur LINARD Didier
Mme RUQUIER Anne-Laure
Mme LORION Isabelle
Mme BELLARD Anne-Laure donne pouvoir à Mme PRAIZELIN Alexandra

Absents : Mr DINAND Fabrice
Mr ROBERT Didier
Mme GOISLARD Véronique
Mr CONSTANT Frédéric
Mr LEMEUNIER Grégory
Mme RAIMBAULT Emmanuelle
Mme VIERON Séverine
Mme BEAUDOIN Pauline
Mr MABIT Raymond
Mr LEMAI Sébastien
Mr FOURNIER Pascal

Convocation : 03/05/2018
Affichage : 17/05/2018

Observations sur le dernier compte-rendu : Néant

Secrétaire de séance : MARCHAISON Jean-Albert

Madame le Maire informe le Conseil Municipal avoir signé dans le cadre de ses délégations permanentes les documents suivants :

- Avenants pour travaux supplémentaires dans le cadre de l'extension de l'accueil périscolaire de Jarzé :
 - . entreprise Fluid-System : 743.75 € HT pour dévoiement gaz
 - . entreprise Pigeon TP : 1 475 € HT pour la tranchée de gaz
- Avenant pour travaux supplémentaires dans le cadre de l'extension de la salle de sports de Jarzé :
 - . entreprise Pigeon TP : 4 686.90 € HT pour complément de réseaux EU et EP
- Devis de GRDF pour le raccordement au gaz naturel des vestiaires du stade de Jarzé pour un coût de 359.35 € HT.
- Propositions pour divers matériels (herse, épandeur, tondeuse, taille haie, groupe électrogène) soit un total de 6 064 € HT auprès de la SEMAC et Equip'Jardin.
- Devis de l'entreprise MEFRAN ALTRAD d'un montant de 7 583 € HT pour la fourniture d'un jeu et d'une table pour l'école maternelle, d'une table pour l'aire de repos et de guirlandes.
- Proposition de l'entreprise MORTREAU Benoit pour la pose d'un Aco drain rue de Bel Air à Jarzé pour un coût de 470 € HT.
- Offre de l'entreprise BIARD ROY, d'un montant de 1 416 € TTC pour le remplacement de la carte électronique de l'appareil de mise en volée de la grosse cloche de l'église de Jarzé.

1- RESULTAT DE LA CONSULTATION POUR LA CONSTRUCTION DES VESTIAIRES DU STADE DE JARZE

Après analyse des offres par le Cabinet Lacroix, la commission d'appel d'offres propose de retenir les entreprises suivantes :

Lot n°	Corps d'état	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Option TTC
0	DESAMIANTAGE-DEMOLITION	JUGE	17 520.00 €	21 024.00 €	
1	VOIRIE-RESEAUX-DIVERS	JUGE	28 534.60 €	34 241.52 €	17 937.60 €
2	GROS ŒUVRE	ALLEARD	70 900.00 €	85 080.00 €	
3	CHARPENTE ET BARDAGE BOIS	LA CHARPENTE THOUARSAISE	12 000.00 €	14 400.00 €	
3 bis	CHARPENTE METALLIQUE	ADRION	8 200.00 €	9 840.00 €	
4	COUVERTURE BAC ACIER ETANCHEITE MEMBRANE PVC	BATITECH	24 367.97 €	29 241.56 €	
5	MENUISERIES ALU-METALLERIE	estimation	19 180.00 €	23 016.00 €	
6	MENUISERIE BOIS	PARCHARD	7 787.69 €	9 345.23 €	
7	CLOISONS SECHES	3PIA	5 663.16 €	6 795.79 €	
8	FAUX PLAFONDS	COMISO	5 358.04 €	6 429.65 €	
9	SOLS SCELLES – FAIENCE	GUILLOT CARRELAGE	14 662.01 €	17 594.41 €	
10	PEINTURE	CHUDEAU	4 329.14 €	5 194.97 €	
11	ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR	CHUDEAU	25 097.52 €	30 117.02 €	
12	PLOMBERIE-SANITAIRES-CHAUFFAGE-VENTILATION	ATCS	49 114.74 €	58 937.69 €	
13	ELECTRICITE – COURANTS FORTS ET FAIBLES	RFE	23 875.46 €	28 650.55 €	
			TOTAL	379 908.39 €	

Rappel de l'estimation prévisionnelle TTC : 389 112 €

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le Conseil municipal décide de retenir ces entreprises ainsi que l'option pour le lot n°1.

2- PLUI – CONSULTATION DES COMMUNES SUR LE PROJET D'ARRET

Madame le Maire informe que par délibération en date du 19 avril 2018, le Conseil Communautaire Anjou Loir et Sarthe a arrêté le projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal des communes de La Chapelle Saint Laud, Cornillé-les-Caves, Corzé, Huillé, Jarzé Villages, Lézigné, Marcé, Montreuil-sur-Loir, Seiches-sur-le-Loir et Sermaise.

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme et notamment les articles L 153-15 et R 153-9, un dossier complet du projet a été transmis afin que chaque commune donne son avis dans un délai maximum de trois mois.

Madame le Maire présente les documents réglementaires, à savoir :

- Les orientations d'aménagement et de programmation Vallée du Loir,
- Les orientations d'aménagement et de programmation sectorielles,
- Le règlement du PLUI,
- Les plans de zonage

et propose de valider ces documents.

Décision du Conseil Municipal : Le Conseil municipal donne un avis favorable au projet d'arrêt du PLUI à l'unanimité.

3- BUDGET COMMUNAL 2018

3-1 Intégration des excédents suite à la dissolution du budget d'Assainissement

Madame le Maire propose d'intégrer les excédents au Budget communal comme suit :

	DEPENSES				RECETTES			
	Chap ou opé.	Compte	Montant	Total par chap.	Chap ou opé.	Compte	Montant	Total par chap.
INVESTISSEMENT	10	1068	95 967.39	95 967.39	001		306 422.39	306 422.39
	146	21318	210 455.00	210 455.00				
TOTAL				306 422.39				306 422.39
FONCTIONNEMENT	67	678	67 923.04	67 923.04	002		67 923.04	67 923.04
TOTAL				67 923.04				67 923.04

Décision du Conseil Municipal : Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

3-2 Admission en créances éteintes des créances figurant sur les listes transmises par la Trésorerie de Seiches

Madame le Maire propose d'accepter en créances éteintes, les créances figurant sur les listes transmises, à savoir :

- 419.35 € d'une part
- 337.57 € d'autre part

suite à des procédures de surendettement ou de liquidation judiciaire.

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord.

3-3 Décisions modificatives

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de modifier le budget communal 2018 pour intégrer les créances éteintes suite à une procédure de surendettement ou de liquidation judiciaire comme suit :

Désignation	DEPENSES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT		
022 – Dépenses imprévues	800 €	800 €
6542 – Créances éteintes		

Décision du Conseil Municipal : Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette modification à l'unanimité.

4- PROPOSITION D'ACQUISITION D'UNE PARCELLE SUR LA COMMUNE DELEGUEE DE CHAUMONT D'ANJOU

Madame le Maire donne lecture d'un courrier des propriétaires d'une parcelle cadastrée 084 ZE 0025, d'une contenance de 5 303 m², située sur la commune déléguée de Chaumont d'Anjou, en zone agricole. Ils souhaitent la vendre au prix de 2 800 € l'hectare soit 1 484.84 €.

Madame le Maire propose de se porter acquéreur afin de constituer une réserve foncière sur la commune déléguée.

Décision du Conseil Municipal : Par 30 oui, le Conseil Municipal donne son accord. Mr MAUXION, concerné à titre personnel n'a pas pris part au vote.

5- AFFAIRES DIVERSES.

5.1 Choix du nom du bulletin municipal de Jarzé Villages

La commission communication propose de choisir parmi les noms suivants, par un vote à main levée :

- « JV infos » (5 votes)
- « 4 Comme Une » (24 votes)
- « Les Nouvelles de chez nous » (2 votes)

Décision du Conseil Municipal : Le nom choisi par le bulletin municipal est « 4 Comme Une ».

6- INFORMATIONS DIVERSES

- ❖ *Des sachets de graines pour les « pieds de murs » sont mis à disposition des habitants de Jarzé Villages au secrétariat.*
- ❖ *Fête du muguet le 20 mai 2018 à Lué-en-Baugeois*
- ❖ *Les travaux d'enfouissement des réseaux rue des Brétignolles commenceront le 22 mai 2018. Une déviation sera mise en place pour les véhicules légers et les poids lourds.*

- ❖ *Troc plantes le 26 mai 2018 de 10h à 12h30 à la Grange de Jarzé*
- ❖ *Portes ouvertes de la bibliothèque de Chaumont d'Anjou le 26 mai 2018.*
- ❖ *Concert le 1er juin 2018 à l'église de Chaumont d'Anjou*
- ❖ *Commissions :*
 - *Espaces verts le 22 mai 2018 à 20h à Jarzé*
 - *Associations le 28 mai 2018 à 20h30 à la salle des fêtes de Chaumont d'Anjou*
 - *Enfance jeunesse le 5 juin 2018 à 20h30 à Jarzé*
- ❖ *Fête de la musique de Jarzé Villages à Beauvau le 22 juin 2018 : un planning sera transmis aux élus pour l'organisation (buvette, navette, etc...).*
- ❖ *Inauguration du mur de frappe de Jarzé le 23 juin 2018 avec projection d'un film à la salle Saint Michel.*

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 11 juin 2018 à 20h30.